

Formules	Descriptif des formules « Plongées scaphandre »
<p align="center">1 Ecole Niveau 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins. • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélemy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; • Permet de participer : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Aux activités en piscine sur les créneaux du club de plongée en scaphandre, d'apnée ou de nage avec palmes ; ⊕ Aux activités en milieu naturel ou en fosse de plongée en scaphandre, d'apnée ou de nage avec palmes en empruntant du matériel au club sous le contrôle du responsable matériel (chaque utilisateur reste responsable du matériel emprunté) ; • Permet d'intégrer l'école N1 et de suivre sa formation ; • Sont comprises dans ce prix : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ 4 plongées en milieu naturel à la carrière des Fresnaies de Trélazé (sauf cas exceptionnel et sur décision du responsable technique). ⊕ La fourniture de la carte double face FFESSM-CMAS <i>[La FFESSM, membre fondateur de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), délivre des cartes double face FFESSM / Internationale. Ces cartes double face attestent du niveau de plongée et sont utilisables dans le monde entier].</i>
<p align="center">2 Ecole Niveau 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins. • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélemy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; • Permet de participer : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Aux activités en piscine sur les créneaux du club de plongée en scaphandre, d'apnée ou de nage avec palmes ; ⊕ Aux activités en milieu naturel ou en fosse de plongée en scaphandre, d'apnée ou de nage avec palmes en empruntant du matériel au club sous le contrôle du responsable matériel (chaque utilisateur reste responsable du matériel emprunté) ; • Permet d'intégrer l'école N2 et de suivre sa formation ; • Sont comprises dans ce prix : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Un nombre illimité de plongées en milieu naturel aux carrières des Fresnaies de Trélazé ou de Maïtaï de Bécon-les-Granits (sauf cas exceptionnel et sur décision du responsable technique). ⊕ La fourniture de la carte double face FFESSM-CMAS <i>[La FFESSM, membre fondateur de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), délivre des cartes double face FFESSM / Internationale. Ces cartes double face attestent du niveau de plongée et sont utilisables dans le monde entier].</i>
<p align="center">3 Ecole Niveau 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins. • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélemy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; • Permet de participer : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Aux activités en piscine sur les créneaux du club de plongée en scaphandre, d'apnée ou de nage avec palmes ; ⊕ Aux activités en milieu naturel ou en fosse de plongée en scaphandre, d'apnée ou de nage avec palmes en empruntant du matériel au club sous le contrôle du responsable matériel (chaque utilisateur reste responsable du matériel emprunté) ; • Permet d'intégrer l'école N3 et de suivre sa formation ; • Sont comprises dans ce prix : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Un nombre illimité de plongées en milieu naturel aux carrières des Fresnaies de Trélazé ou de Maïtaï de Bécon-les-Granits (sauf cas exceptionnel et sur décision du responsable technique).

	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ La fourniture de la carte double face FFESSM-CMAS. [La FFESSM, membre fondateur de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), délivre des cartes double face FFESSM / Internationale. Ces cartes double face attestent du niveau de plongée et sont utilisables dans le monde entier].
<p>4 Ecole Niveau 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins. • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; • Permet de participer : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Aux activités en piscine sur les créneaux du club de plongée en scaphandre, d'apnée ou de nage avec palmes ; ⊕ Aux activités en milieu naturel ou en fosse de plongée en scaphandre, d'apnée ou de nage avec palmes en empruntant du matériel au club sous le contrôle du responsable matériel (chaque utilisateur reste responsable du matériel emprunté) ; • Permet d'intégrer l'école N4 et de suivre sa formation ; • Sont comprises dans ce prix : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Un nombre illimité de plongées en milieu naturel aux carrières des Fresnaies de Trélazé ou de Maïtaï de Bécon-les-Granits (sauf cas exceptionnel et sur décision du responsable technique).
<p>5 Licence et adhésion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins. • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; • Permet de pouvoir participer : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Aux activités en piscine sur les créneaux du club de plongée en scaphandre, d'apnée ou de nage avec palmes ; ⊕ Aux activités en milieu naturel ou en fosse en empruntant du matériel au club sous le contrôle du responsable matériel (chaque utilisateur reste responsable du matériel emprunté) ;
<p>6 Plongeur enfant de 8 à 16 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins. • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; • Permet l'accès à la piscine sur les créneaux du club. Ces activités en piscine se déroulent sous l'entière responsabilité d'un tuteur légal qui doit être adhérent à l'ASCSB plongée Apnée et impérativement présent sur le bord du bassin à chaque fois pour surveiller en permanence l'enfant.
<p>7 Adhésion scaphandre Uniquement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou et, en étant possesseurs d'une licence en cours de validité, de pouvoir participer : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Aux activités en piscine sur les créneaux du club de plongée en scaphandre ou de nage avec palmes ; ⊕ Aux activités en milieu naturel en empruntant ou en louant du matériel au club. • Permet de participer aux animations organisées par le club.

Formules	Descriptif des formules « Apnée et pêche sous-marine »
<p align="center">11 Ecole Pass apnéiste</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins. • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélemy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; • Permet de participer : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Aux activités en piscine sur les créneaux du club d'apnée ou de nage avec palmes ; ⊕ Aux activités en milieu naturel ou en fosse (apnée ou nage avec palmes) en empruntant du matériel au club sous le contrôle du responsable matériel (chaque utilisateur reste responsable du matériel emprunté) ; • Permet d'intégrer l'école Pass apnéiste et de suivre sa formation ; • Est comprise dans ce prix la fourniture de la carte double face FFESSM-CMAS. <i>[La FFESSM, membre fondateur de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), délivre des cartes double face FFESSM / Internationale. Ces cartes double face attestent du niveau de plongée et sont utilisables dans le monde entier].</i>
<p align="center">12 Ecole Apnéiste indoor</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins. • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélemy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; • Permet de participer : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Aux activités en piscine sur les créneaux du club d'apnée ou de nage avec palmes ; ⊕ Aux activités en milieu naturel ou en fosse (apnée ou nage avec palmes) en empruntant du matériel au club sous le contrôle du responsable matériel (<i>chaque utilisateur reste responsable du matériel emprunté</i>) ; • Permet d'intégrer l'école Apnéiste indoor et de suivre sa formation ; • Est comprise dans ce prix la fourniture de la carte double face FFESSM-CMAS. <i>[La FFESSM, membre fondateur de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), délivre des cartes double face FFESSM / Internationale. Ces cartes double face attestent du niveau de plongée et sont utilisables dans le monde entier].</i>
<p align="center">13 Licence et adhésion</p>	<p>Formule accessible uniquement pour les apnéistes majeurs de niveau minimum « Apnéiste indoor » et détenteur du RIFAA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permet l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins. • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélemy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; • Permet de participer : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Aux activités en piscine sur les créneaux du club d'apnée ou de nage avec palmes ; ⊕ Aux activités en milieu naturel ou en fosse (apnée ou nage avec palmes) en empruntant du matériel au club sous le contrôle du responsable matériel (chaque utilisateur reste responsable du matériel emprunté) ;
<p align="center">14 Adhésion apnée Uniquement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélemy d'Anjou et, en étant possesseurs d'une licence en cours de validité, de pouvoir participer : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ Aux activités en piscine sur les créneaux du club d'apnée ou de nage avec palmes ; ⊕ Aux activités en milieu naturel en empruntant ou en louant du matériel au club. • Permet de participer aux animations organisées par le club.

Formule	Descriptif des formules « Nage Avec Palmes »
21 Licence et adhésion enfants de 8 à 12 ans	<p>Sous réserve qu'un tuteur légal, lui-même adhérent au club de l'ASCSB Plongée Apnée et impérativement présent sur le bassin à chaque fois, s'en occupent et surveille l'enfant ou, en cas contraire, et avec, dans tous les cas, l'accord du bureau.</p> <ul style="list-style-type: none"> Comprend l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etude et de Sport Sous-marin. Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; Permet la pratique de la nage avec palmes en piscine (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de nage choisie).
22 Licence et adhésion enfants de 12 à 18 ans	<p>Sous réserve qu'un tuteur légal, lui-même adhérent au club de l'ASCSB Plongée Apnée et impérativement présent sur le bassin à chaque fois, s'en occupent et surveille l'enfant ou, en cas contraire, et avec, dans tous les cas, l'accord du bureau.</p> <ul style="list-style-type: none"> Comprend l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etude et de Sport sous marin. Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; Permettant la pratique de la nage avec palmes en piscine (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de nage choisi) ou en milieu naturel sur accord du responsable technique ou de la présidente.
23 Licence et adhésion plus de 18 ans	<ul style="list-style-type: none"> Comprend l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etude et de Sport sous marin. Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou et de participer aux animations organisées par le club ; Permettant la pratique de la nage avec palmes en piscine et en milieu naturel (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de nage choisi).
23 Adhésion nage avec palmes <i>Uniquement</i>	<ul style="list-style-type: none"> Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou et, en étant possesseurs d'une licence en cours de validité, de pouvoir participer : <ul style="list-style-type: none"> Aux activités en piscine sur les créneaux du club de nage avec palmes ; Aux activités en milieu naturel sur accord du responsable technique ou de la présidente pour les adhérents de 12 à 18 ans. Permet de participer aux animations organisées par le club.

Formules	Descriptif des formules « Autres »
31 Licence <i>Uniquement</i>	<ul style="list-style-type: none"> Permet l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins.
32 Membre du club <i>Uniquement</i>	<ul style="list-style-type: none"> Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou, sans pouvoir participer : <ul style="list-style-type: none"> Ni aux activités en piscine sur les créneaux du club ; Ni aux activités en milieu naturel en empruntant organisés par le club. Permet de participer aux animations organisées par le club (hors activités aquatiques).
33 Forfait carrière	<ul style="list-style-type: none"> Permet un accès illimité aux carrières des Fresnaies et de Bécon-les-Granits. <i>Payée individuellement, les plongées seront facturées 6,00 € l'unité.</i>



Tarification du prêt de matériel aux adhérents du club ACSB Plongée, Apnée

Niveau de plongeur	Prêt de matériel	Coût
Niveau 1	3 matériels : Gilet stabilisateur détenteur principal, octopus	Gratuit
Niveau 2	3 matériels : Gilet stabilisateur, détenteur principal, octopus	3 €
	1 ou 2 matériels : <ul style="list-style-type: none">• Gilet stabilisateur / détenteur principal ;• Gilet stabilisateur / octopus ;• Détendeur principal / octopus.	Gratuit
Niveau 3	3 matériels : Gilet stabilisateur, détenteur principal, octopus	6 €
	2 matériels : <ul style="list-style-type: none">• Gilet stabilisateur / détenteur principal ;• Gilet stabilisateur / octopus ;• Détendeur principal / octopus.	3 €
	1 matériel : <ul style="list-style-type: none">• Gilet stabilisateur ;• Détendeur principal ;• Octopus.	Gratuit
Niveau 4	Dès le premier matériels emprunté (aucune gratuité): Gilet stabilisateur, détenteur principal, octopus	3 € chacun